



Le projet éolien : il s'agit d'une étude

A la demande du Préfet d'Indre et Loire, le pôle éolien français a rédigé un schéma de déploiement d'éoliennes sur le département.

Ce schéma indique que, sur le territoire, seule l'extrémité des plateaux agricoles au sud est considérée comme compatible avec des éoliennes. Les deux communes reconnues comme pouvant prétendre à une zone de développement de l'éolien (ZDE) sont Saint-Branchs et Sorigny.

Le schéma régional éolien Centre de 2012 a émis des conclusions identiques.

Pour rappel, le Plan d'Aménagement et de Développement du SCOT prévoit également de renforcer l'autonomie énergétique du territoire, en recourant aux énergies renouvelables qui permettent le développement de filières et l'implantation sur le territoire, d'activités économiques tournées vers les techniques de hautes performances énergétiques, les énergies renouvelables et la valorisation des ressources locales.

Considérant ces données, j'ai :

- **En 2016** : Rencontrer, à leur demande, la société ENGIE GREEN (anciennement SAMEOLE)
- **En 2017** : Cette société a obtenu l'accord des propriétaires et exploitants agricoles pour l'implantation de 4 éoliennes. J'ai cette même année présenté l'avant-projet à l'ensemble du conseil municipal
- **En 2018**, l'équipe municipale et moi-même avons visité un parc éolien dans la Vienne. Par délibération, le conseil municipal du 22 mai a autorisé la poursuite de l'étude. Lors de ce conseil : 14 présents, 3 excusés
Résultat du Vote : 11 pour dont Madame GABORIAU, 1 contre et 2 abstentions
- **En 2019** : Présentation du projet par ENGIE GREEN à la mission ENR de la DDT

Comme vous pouvez le constater, le projet avance malgré une **faible implication de la municipalité**. Fort de ce constat, j'ai organisé le 27 janvier une commission générale sur ce sujet, avec pour objectifs :

- Informer l'ensemble du conseil municipal
- Mettre en place une démarche en concertation avec nos concitoyens

Pour ce faire, j'ai constitué un comité de pilotage et de suivi qui associe les élus sorignois, les maires de Villeperdue, de Saint-Branchs, de Sainte Catherine de Fierbois et de Louans.

Mon équipe et moi-même resteront à l'écoute de tous pour que ce projet soit :

compris, accepté ou rejeté.

Le Maire,
Alain ESNAULT